Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 400

Artikel: De-ci, de-là

Autor: H.S.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le classement est un peu différent quant au coût moyen du logement (lire également le tableau en échelle ascendante):

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Genève
Berne
Bienne
Bâle
Zurich

Toutes constatations qui ne peuvent manquer d'intéresser directement les lectrices, en grande majorité des ménagères à la tête d'un ménage.

Le féminisme à l'Eglise

De différents côtés on nous écrit pour attirer notre attention sur le fait que l'information publiée sous ce titre dans notre avant-dernier numéro, et concernant l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse de l'Eglise indépendante neuchâteloise, était incomplète, en ce sens qu'il semblait que la décision prise par la paroisse de la Chaux-de-Fonds était définitive: il ne s'agissait là que d'un préavis favorable, comme celui qui a été également donné par la paroisse de Neuchâtel et la décision définitive appartient seulement au Synode, à qui c'est maintenant le tour de se prononcer.

Sur le même sujet, une abonnée de Colombier nous envoie les lignes suivantes :

Dans son assemblée plénière du 5 mars, la paroisse indépendante de Bôle, Colombier et Annexes (la 4me en importance du canton, s'étendant d'Auvernier à Vaumarcus) a donné un préavis favorable à la question de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse, par 82 voix contre 60 et 27 abstentions, 1 nul, et se range ainsi à côté des bien rares paroisses acceptantes. Il ne s'agit pour le moment que d'un préavis, la question devant être tranchée en Juin par le Synode, et pour être acceptée, réunir les 3/4 des voix.

Le féminisme aux Etats-Unis

Une femme Ministre du Travail

Plusieurs journaux féministes anglo-saxons nous apportent aujourd'hui confirmation de la nouvelle que l'un de nos précédents numéros faisait pressentir : la nomination par M. Roosevelt d'une femme aux fonctions de Ministre du Travail dans le nouveau gouvernement des Etats-Unis. C'est la première fois que le fait se produit dans ce pays.

La nouvelle Ministre (faut-il forger un féminin spécial pour ce mot, maintenant que dans plusieurs pays des femmes ont accédé à ces hautes fonctions ?) est Miss Frances Perkins (Boston). Sociologue éminente quant à sa formation intellectuelle, et travailleuse sociale d'une large expérience quant à ses connaissances pratiques, Miss Perkins est considérée aux Etats-Unis comme une autorité de premier ordre en matière de problèmes sociaux; graduée de l'Université de Columbia, elle a publié un grand nombre d'ouvrages sur des questions sociales et économiques (citons notamment *Les femmes chefs d'entreprises*, et *Un projet d'aide à la maternité*), et siégé dans plusieurs importantes Commissions d'enquêtes et d'administration. Elle prend ses fonctions dans des circonstances spécialement difficiles, en pleine crise de chômage, mais si M. Roosevelt, qui l'a vue à l'œuvre de près lorsqu'il était gouverneur de l'Etat de New-York et elle-même Commissaire d'Etat aux Affaires industrielles, l'a appelée à ce poste, c'est qu'il sait ce dont elle est capable.

Et il est intéressant de constater à cette occasion que les femmes qui ont déjà tenu en mains des portefeuilles ministériels dans quelques pays, ont presque toujours été chargées du portefeuille du Travail; que l'on se souvienne de Margaret Bondfield, en Grande-Bretagne, lors du premier ministère MacDonald; et en Danemark, si nous ne faisons erreur, de Mme Nina Bang. La liste des femmes responsables de ces postes difficiles s'allonge. Heureusement.

* * *

Aux Etats-Unis encore, signalons le progrès suivant concernant les femmes fonctionnaires: jusqu'à maintenant les noms des candidats hommes et femmes figuraient sur des listes séparées et les chefs de Départements pouvaient spécifier à quel sexe devait appartenir le candidat obtenant un poste. Un ordre exécutif, signé par le Président Hoover, déclare qu'il n'y aura plus à l'avenir qu'une seule liste. Les trois noms en tête seront proposés aux chefs de Départements et la question du sexe ne devra plus entrer en ligne de compte.

Une troisième femme députée en Hongrie

Lors d'une récente élection complémentaire, une troisième femme est entrée au Parlement hongrois, en la personne de Mme Lilla Melczer, membre du parti unitaire (gouvernemental). Mme Melczer est propriétaire d'un grand domaine agricole, qu'elle exploite et dirige elle-même, et se trouve au centre de toute l'activité sociale et philanthropique de ce district. Il est intéressant de relever qu'elle a été élue sans aucune opposition, et que sa candidature a été présentée à l'unanimité des électeurs du district.

Comme on le sait, deux femmes faisaient déjà partie de la Chambre hongroise, soit Mlle Anna Kethly (parti socialiste), qui y a été réélue trois fois déjà, et la Baronne Orosdy (parti chrétien-social), qui y est entrée lors des dernières élections générales.

(Jus Suffragii)

Les électrices espagnoles

Pour la première fois en Espagne, les noms de toutes les femmes électrices âgées de plus de 23 ans viennent d'être affichés à côté des noms des électeurs, dans toutes les villes d'Espagne, en vue des élections municipales annoncées pour le mois d'avril. A Madrid, le corps électoral, fort jusqu'à présent de 216.000 électeurs, vient ainsi d'être renforcé de 282.000 électrices, si bien que l'on prévoit la nécessité de doubler le nombre des lieux de scrutins.

Pour toute l'Espagne, on compte 6.600.000 électrices pour 6.200.000 électeurs. Et cette supériorité numérique, en un pays où la femme n'a pas encore, il s'en faut, la même préparation civique que chez nous, n'a pourtant pas empêché la marche de « l'Idée », et les Espagnols de reconnaître à leurs concitoyennes leurs droits politiques.

VARIÉTÉ

La première femme médecin en Prusse, au temps de Frédéric le Grand

Nous savons tous combien d'années de lutte il a fallu à nos Associations féminines pour faire ouvrir aux femmes les portes de nos Universités. Mais ce que nous ne savons presque plus aujourd'hui, c'est qu'il y a environ deux cents ans, une femme. mère de plusieurs enfants, lutta déjà courageusement pour obtenir le droit d'exercer la médecine.

Dorothée Leporin naquit à Quedlinburg où son père était médecin. En raison de sa faible constitution, elle reçut l'enseignement d'un précepteur privé, et montra de grandes aptitudes pour le français et le latin qu'elle parla et écrivit très vite couramment. Plus tard elle accompagna son père dans ses visites aux malades, et attirée fortement par la science médicale, elle étudia avec zèle tous les livres que renfermait la bibliothèque paternelle. Sa vive intelligence et la profondeur de ses connaissances scientifiques éveillèrent l'intérêt de quelques savants de Quedlinburg, qui l'encouragèrent à devenir elle aussi médecin.

En 1740, Frédéric II était devenu roi de Prusse. Ses mandataires qui allèrent en son nom recevoir le serment de fidélité des notables de Quedlinburg. entendirent naturellement parler de la jeune Leporin et transmirent au roi le vif désir qu'avait cette dernière d'être admise aux examens universitaires. Frédéric II décréta alors, le 24 avril 1741, que « la jeune Leporin serait recommandée par lui pour promotion à la Faculté de médecine de Halle aussitôt qu'elle en exprimerait le désir ».

Mais à ce moment-là elle ne pensait plus à l'Université, car elle venait d'épouser Johann Christian Erxleben, pasteur de l'église de Saint-Nicolas à Quedlinburg. Pendant plusieurs années sa vie d'épouse et de mère l'occupa entièrement; cinq enfants étant nés de cette union, et le travail ne manquant pas à une femme de pasteur! Elle fut ramenée à la médecine d'une façon toute fortuite: son mari tomba très gravement malade. mais refusa de voir un médecin, n'acceptant d'autres soins que ceux de sa femme. Après avoir été longtemps entre la vie et la mort, il se remit cependant complètement, et cette guérison inattendue impressionna si fortement ses paroissiens. qu'une foule de malades accoururent au presbytère pour recevoir les soins de Dorothée. Celle-ci s'occupa d'eux avec dévouement et abnégation, consacrant spécialement son temps aux pauvres. Mais les médecins de Quedlinburg ne virent pas d'un bon œil cette concurrence, même bénévole. et la dénoncèrent aux autorités, demandant qu'on interdise à la jeune femme toute pratique médicale. On l'accusait de n'avoir pas plus de science qu'un « barbier ou une sage-femme ». Appelée devant le tribunal de Quedlinburg, pour sauver l'honneur de son nom et sa réputation, elle se déclara prête à subir les examens de l'Université de Halle, ainsi que l'y autorisait le décret royal.

Le 6 mai 1754, elle se présentait devant les professeurs de la Faculté de médecine de Halle et remettait une thèse pour l'obtention du grade de docteur en médecine. Pendant deux heures, Dorothée Erxleben répondit aux questions des examinateurs avec une assurance et une modestie qui ne laissaient aucun doute sur ses capacités. Son latin était si pur que les professeurs croyaient entendre une Romaine de l'époque classique s'exprimant dans sa langue maternelle! Ses connaissances pratiques étaient tout aussi étendues, aussi les professeurs furent-ils unanimes à lui accorder le titre de docteur en médecine, qui lui donnait le droit de soigner les malades. Elle prêta le serment d'usage le 12 juin 1754, et pratiqua la médecine pendant quelques années avec grand succès.

En 1742 déjà, Dorothée Erxleben avait publié sous un pseudonyme une brochure : *Recherches approfondies sur les causes empêchant les femmes de faire des études universitaires*, et en 1749 une autre brochure intitulée: *Pensées raisonnables sur les études universitaires du beau sexe.*

L. Horwitz.

(Semaine médicale de Munich.)

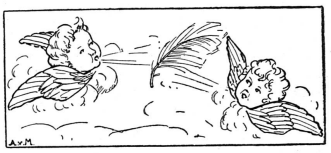

DE-CI, DE-LA

Rectification.

Parmi les livres que vient de recommander « la Fureteuse ». figure le livre si documenté et si captivant du Dr Fred. Blanchot: « La Randonnée africaine. » Une erreur de typographie l'indique à 7,50 f. français; c'est 7,50 f. *suisses* qu'il faut lire.

Pas d'alcool le matin.

En date du 13 mai de l'année dernière, le gouvernement du canton de Berne interdisait par décret la vente de l'alcool et des boissons distillées le matin dans les restaurants et dépôts, la semaine jusqu'à 9 heures et le dimanche jusqu'à 11 heures. Cette mesure était surtout destinée à enrayer les terribles effets du « schnaps » matinal. Comme bien l'on pense, elle n'a pas été acceptée partout sans récriminations. Un aubergiste de la ville fédérale, condamné à une amende pour avoir enfreint cette interdiction, a même recouru auprès de la Chambre pénale du Tribunal cantonal, en prétendant que la défense en question n'était pas conforme à la Constitution bernoise. La Chambre pénale bernoise n'a pas été de cet avis, et elle a écarté le recours en indiquant que l'art. 6 de la Constitution cantonale du canton de Berne, sur lequel l'argumentation du requérant se basait, n'était pas pertinent en l'occurrence. Au contraire, il est parfaitement dans la compétence du gouvernement bernois de prendre une semblable mesure en se basant sur la législation réglementant l'ouverture et la fermeture des auberges.

H. S. M.

schenfall in Lohwinckel est devenu *Lohwinckel en folie*. C'est un livre très bien fait et très intéressant, composé suivant la méthode chère à l'auteur d'une accumulation d'événements dramatiques, de scènes de sensualité plus ou moins réussies et de conflits intérieurs d'une psychologie paraissant assez sûre. Récit fouillé, avec encore plus de longueurs que dans *Grand Hôtel*, ici farouchement dramatique, là durement railleur, mais, somme toute, pitoyable aux misères de ses personnages.

Lohwinckel est une petite ville endormie où rien ne se passe. Les ouvriers travaillant à l'usine y contractent le saturnisme; le médecin les soigne et imagine un traitement tellement nouveau que nul ne le prend au sérieux; la femme du médecin, la véritable héroïne d'un livre qui en compte au moins trois, s'use à force de travail sans joie et sans fin, et ne sait même plus qu'elle est jeune et pourrait être jolie et désirable. Une auto dérape et se fracasse contre un arbre; le chauffeur meurt, les trois occupants de la voiture sont blessés. Tous trois, le grand industriel et roi du caoutchouc, le champion de boxe et la star de cinéma sont soignés dans la petite ville et y amènent, sans toujours le vouloir, toutes sortes de complications: grève et incendie à l'usine, incendie dans quelques cœurs aussi. La femme du médecin, dangereusement éveillée à l'amour, danse sur la corde raide... rassurons-nous, elle ne tombera pas. Son mari est finalement sacré grand homme, et une situation avantageuse arrachera le ménage à la médiocrité et à l'immobilisme de Lohwinkel. En quittant la petite ville, la star, le boxeur et le roi du caoutchouc l'ont rendue à ses destins: comme après un feu de paille vite allumé mais vite éteint, Lohwinckel n'est plus que cendre grise d'abandon et de somnolence.

Il existe trois livres de Vicki Baum non encore traduits en français: *Feme*, le récit de *la* décadence d'une famille; *die Tänze der Ina Raffay*, roman d'une danseuse, et *Bubenreise*, randonnée en Italie de trois étudiants.

Tous les livres de notre auteur connaissent de gros tirages — tels les 65 mille d'*Hélène Wilfur*, et les 115 mille de *Lac-aux-Dames*, par exemple. Cette réussite est due certainement à l'art de la romancière de mêler adroitement l'aventure extérieure et l'aventure intérieure. Ses milliers de lecteurs appartiennent aux milieux cultivés comme à d'autres moins cultivés, et peut-être en existe-t-il beaucoup qui, comme moi, s'étonnent sincèrement de goûter des œuvres d'un genre littéraire, réaliste et parfois cru et sommaire, qui ne satisfait pas complètement les gens désireux avant tout de mesure et de simplicité.

Jeanne Vuilliomenet.

"L'Assemblée des femmes" à la Comédie (Genève)

Cette pièce d'Aristophane vient d'être jouée à la Comédie dans l'excellente adaptation qu'en a donné M. Mario Meunier, auteur de traductions du grec, appréciées par tous les amateurs de l'antiquité hellénique. Le public moderne est désorienté au spectacle d'une comédie d'Aristophane s'il ne se souvient que ces représentations faisaient partie du culte rendu aux forces de la nature personnifiées dans Dyonisios, d'où les nombreuses allusions à la vie sexuelle exprimées de la façon la plus crue et qui ont leur origine dans les rites de fertilisation dont la comédie est sortie. Celle-ci est d'autre part un spectacle national qui puise son inspiration dans l'actualité sociale et politique, une combinaison, en somme, de nos revues de fin d'année et du *Festspiel* suisse. De plus, la comédie remplissait en quelque sorte la fonction de la presse par son actualité mais en élevant celle-ci à un certain degré de généralisation et en l'ennoblissant par le génie poétique.

Dans « l'Assemblée des femmes », le poète sans chercher une grande cohésion dramatique agence ses scènes et ses entrées en fonction d'une idée centrale, mais ce qui le guide c'est la fantaisie poétique la plus débridée. Le thème de cette pièce, c'est la conquête des droits politiques par les femmes. Les Athéniennes ont fait un complot: avant le lever du jour, elles s'emparent des vêtements de leurs maris et, costumées en hommes se rendent à l'Assemblée où elles occupent d'avance toutes les places, sûres ainsi de la majorité. Praxagora, la plus éloquente du groupe revendique pour les femmes le gouvernement de la cité et l'obtient. Les maris n'ayant pu se rendre à l'assemblée faute de vêtements sortent affublés des robes de leurs épouses et apprennent la nouvelle sans trop de consternation.

Certains ont cru voir dans cette comédie une satire du féminisme. Rien n'est plus éloigné en réalité de ce qu'on appelle une pièce à thèse que ces scènes fantaisistes, et nous croyons plutôt qu'Aristophane a imaginé cette *Assemblée des femmes* comme un moyen, commode et susceptible d'amuser. pour faire la satire de la politique de son époque. Il fait dire à l'une des femmes, par exemple, que « les décrets de l'Assemblée ressemblent à ceux des gens ivres, empreints de démence ». Praxagora s'afflige de l'indignité des chefs de l'Etat et voit la cause de tous les maux dans la corruption des citoyens. Pour sauver l'Etat, il faut que les femmes en saisissent les rênes. Quelles sont les qualités qui les rendent aptes à gouverner la cité ? Praxagora invoque des raisons qui souvent sont avancées par des féministes d'aujourd'hui, ce qui confère à ses idées une grande actualité, à savoir que la femme, bonne administratrice de sa maison, saura de ce fait administrer l'Etat. Une autre idée chère aux féministes modernes, celle de la femme. gardienne de la paix, est exprimée par Praxagora en ces termes: « les femmes étant mères, auront à cœur de sauver les soldats ».

Mais quelles lois introduisent les femmes venues au pouvoir? Le communisme d'abord qui donne matière à une scène amusante entre un partisan de la théorie nouvelle et un sceptique et, enfin, la loi sur la communauté des femmes illustrée par une scène où trois horribles vieilles et une jeune fille se disputent un éphèbe. Cette dernière partie, quoique vivement menée, nous l'avons trouvée trop longue encore et d'un effet plus déplaisant que le comique parfois un peu gros du premier acte. Faire rire avec ces moyens-là ne nous paraît pas du goût de notre temps, ou plus exactement du goût des femmes. Cela ne nous empêche pas d'apprécier la puissance de fantaisie. la variété des scènes, l'imagination débordante qui animent la pièce. Et, en dernière analyse, à travers tout ce dévergondage et, en dépit de la scène des vieilles, l'image de la femme n'est point flétrie, mais ressort sympathique dans la personne de Praxagora qui, douée d'un esprit clair à la décision rapide, est une figure pleine de verdeur et de vie.

Blanche Weber.

Passons chacune de nos journées comme si elle devait être la dernière.

Marc-Aurèle.

La Rationalisation du travail ménager.

Pourquoi les ménagères persistent-elles à laver la vaisselle debout? A cirer les souliers debout? A repasser debout? Cette position est pourtant très fatigante. Elle favorise les varices. Ces travaux quotidiens peuvent se faire tout aussi bien assis, à la condition d'avoir un tabouret tournant, dont la hauteur se fixe selon les travaux.

H. S. M.

Une femme pasteur.

Mlle Eva Oeschle vient d'être consacrée pasteur suppléant de l'église évangélique de Landeshut en Silésie.

La première femme notaire en Argovie.

Mlle Hélène Dunner, Dr. en droit, la première femme avocate du canton d'Argovie vient actuellement de subir avec succès les examens de notaire. Elle s'est établie à son propre compte comme avocat et notaire à Aarau.

La plus jeune astronome du monde.

C'est bien certainement Miss Wanda Nickel, laquelle, âgée de 17 ans, vient de subir avec succès son examen. Elle a paraît-il, en l'espace de 10 mois. construit son propre télescope et toutes les autorités en la partie sont unanimes à le déclarer un instrument de haute précision.

Le travail des enfants.

L'industrie des Etats-Unis occupe encore actuellement 2 millions d'enfants adolescents de 7 à 17 ans. Le comité de protection de l'enfance estime que ces enfants devraient être renvoyés à l'école et leurs postes donnés à des chômeurs adultes.

Les Gardiennes du feu.

En 1890 le gardien du phare de Bréhat (côtes de Bretagne) mourut brusquement. Sa veuve Marie-Perrine Durand, sollicita l'autorisation de succéder à son mari. Elle dut pour cela subir un examen technique, qui fut concluant et le ministre des Travaux publics lui accorda le poste périlleux. Durant 42 ans, la vaillante gardienne entretint le phare. En 1929 elle eut une attaque d'appendicite, mais consciente de ses responsabilités, elle n'en gravit pas moins, sur les mains et sur les genoux, les 70 marches de granit qui conduisent au sommet du phare. Aujourd'hui, âgée de 80 ans, elle prend sa retraite. Les services qu'elle a rendus ont amené l'Administration à préparer d'autres femmes à l'emploi de gardiennes de phares; 5 candidates ont suivi des cours dont la direction avait été confiée à Marie-Perrine Durand.

Des places de jeu pour les enfants.

« ... En Amérique du Sud, elles attirent vos regards dans toutes les agglomérations un peu importantes. Aux endroits où nos enfants doivent être bien contents quand on a préparé, pour leurs jeux, quelques minuscules tas de sable, leurs camarades d'outre-mer peuvent s'adonner aux amusements à la fois les plus variés et les plus bienfaisants. Représentez-vous la chose! De vastes cours, généralement clôturées par des treillis métalliques, au milieu de beaux jardins, ornés de palmiers, d'eucalyptus, et d'autres magnifiques arbres du pays. A l'intérieur de ces cours, de nombreux engins de gymnastique, des balançoires de toute sorte, des tobogans et des carrousels de diverses dimensions; enfin, beaucoup d'enfants petits et grands qui s'en donnent à cœur joie. En dehors des treillis, les parents, pères, mères, gouvernantes, les spectateurs. Au-dessus de tout, un radieux ciel bleu. Au ciel, le soleil, le peintre magicien. Par ses rayons chauds et clairs, il transforme tout en une admirable symphonie de mouvements et de couleurs. Et les cris de joie et les cascades de rires ajoutent à cette double symphonie la plus gaie d'entre toutes, celle qui sort des gorges déployées d'une jeunesse, heureuse pour quelques moments au moins. Je ne passais jamais devant pareil spectacle sans me réjouir, comme tant d'autres fois dans ces pays neufs, des bienfaits de la technique moderne. Et je souhaitais à nos gosses des municipalités aussi généreuses que celles d'ici... »

H. S. M.

(Extraits d'une lettre à la Semaine religieuse.)

L'éducation d'une petite Africaine

Il se peut que nous imaginions les femmes des tribus sud-africaines incapables de donner à leurs enfants une éducation quelconque. Mais il ressort de différentes sources[1] que les mères africaines des tribus Bantoues ou Cafres, ont des principes d'éducation et les appliquent dans la mesure de leurs capacités pédagogiques.

La fillette africaine représente toujours pour son clan une grande valeur sociale — c'est la mère de demain — et elle est, par conséquent, protégée par des rites religieux et traditionnels, on peut dire que les femmes africaines des tribus du sud et du centre ne sont pas assujetties et dépréciées à cause de leur sexe, quoiqu'il se présente de nombreuses exceptions. En Afrique, tous les extrêmes se touchent!

Une mère de famille Bantoue, par exemple, se préoccupe de développer le mieux possible le corps de ses filles et de fortifier leur santé afin qu'elles deviennent des mères fécondes et justifient ainsi la confiance de la tribu. L'hygiène telle que nous le concevons n'existe pas. L'eau est rare et les lavages se font le plus souvent avec de l'huile fabriquée par les femmes et parfaitement indiquée, du reste, pour préserver la peau des morsures du soleil.

Quand arrive pour la petite Africaine le moment des cérémonies compliquées de l'initiation, elle passe entre autres épreuves celles de force et d'endurance; elle doit, par exemple, pouvoir soulever de lourds fardeaux et saisir avec les doigts les tisons brûlants, car elle sera appelée plus tard à le faire dans son ménage.

Au point de vue moral et social, le programme d'une mère de race bantoue se compose de quelques règles de conduite établissant sans réplique les relations entre les petites filles et leurs parents proches et éloignés. Quelques tribus ont le matriarcat et c'est alors à la mère qu'est dû le respect le plus apparent; mais la plupart des tribus étant patriarcales, l'enfant doit le *respect* au père et aux parents du côté paternel et *l'affection* à la mère et à la famille de sa mère. Dans les relations avec les camarades masculins, bien des choses sont permises à la jeune fille qui nous paraissent indécentes et, d'autre part, certaines coutumes nous semblent être d'une pruderie exagérée. On comprend que les Européens ne s'y retrouvent pas très bien!

L'éducation religieuse est inexistante; un assez vague culte des ancêtres en tient lieu et les jeunes filles n'ont le droit d'offrir des sacrifices que si elles n'ont plus ni père ni mère. Si l'enfant est désobéissant ou a menti ou a volé, il est battu. Les convenances exigent que la petite fille éclate en sanglots tumultueux (même si la punition ne lui a pas fait grand mal), afin de démontrer qu'elle possède la sensibilité qui convient à son sexe.

Qu'en est-il de l'instruction proprement dite? Une fillette Bantoue apprend bel et bien l'arithmétique et cela par des jeux. — Remarquons ici comme se rencontrent les méthodes de la pédagogie moderne dont nous sommes si fiers avec celles de mères ignorantes et primitives des tribus sud-africaines. — L'enfant apprend donc à compter en jouant. Pour elle, le chiffre n'est jamais une chose abstraite, mais est représenté par des objets, par des fruits ou des graines. Elle ne dira pas, la magie s'en mêlant, « j'ai trois grains », mais bien « j'ai trois enfants ». Quand le jeu a laissé en mains d'une fille un grand nombre de grains, elle y voit le présage de la naissance future de beaucoup d'enfants.

Notons en passant qu'une mère africaine n'a jamais trop d'enfants et que le bébé est toujours désiré et toujours accueilli avec satisfaction. Ce n'est que dans le *folk-lore* que l'on rencontre « la pauvre petite chose haïe », qui a frappé l'imagination par sa rareté même, et les chants populaires accordent toujours à l'enfant non désiré d'éclatantes compensations et une brillante destinée finale.

Ces jeux de calcul ne sont pas toujours très simples. Un exemple: la mère a en mains 104 grains de maïs et les dispose en une sorte de losange. Premier rang, un seul grain, 2me et 3me rangs, 2 grains, ensuite 2 rangs de 3, 2 de 4, 2 de 5. 2 de 6, et 2 de 10. Puis les rangées diminuent et finissent par un grain solitaire. L'enfant étudie cette disposition, détourne la tête et répète de mémoire le nombre de graines de chaque rangée. Un autre jeu appelé « le jeu des lutins » ou petits diables de la rivière, comprend deux rivières dessinées sur le sable, une grande et une petite. Les lutins, qui sont aussi des grains de maïs, sont transférés continuellement d'une rivière à l'autre et la fillette doit dire sans se tromper, et à quel moment du jeu que ce soit, combien il y a de grains dans une rivière et combien on en a fait passer de l'une à l'autre.

Et la lecture et l'écriture? Les modes d'écriture les plus anciens dans la tribu sont les tatouages sur son propre épiderme et les coches faites dans l'écorce d'un arbre. Il faut qu'une fillette fréquente une école missionnaire pour apprendre à lire et à écrire, et cette étude l'intéresse généralement beaucoup. Les arts d'agrément consistent en jeux faits avec des ficelles enroulées, puis déroulées autour des doigts et des poignets. Souvenons-nous du jeu du berceau que nous ont appris nos grand'mamans. Ce jeu existe tout semblable dans la tribu des Bantous, et la mère indigène lui ajoute une petite moralité: « Voici la petite fille dans son lit (c'est-à-dire sur sa natte). Elle se lève gentiment quand on l'appelle. » La ficelle est embrouillée à dessein et la moralité reprend: « Et voici la méchante petite fille qui refuse de se lever. Vois quels ennuis elle en aura toute la journée. »

Les fillettes apprennent aussi à chanter et à danser, et tout le long de leur vie elles sauront exprimer par la danse les émotions les plus diverses. De l'écorce d'une orange cafre percée de trois trous de diamètre différent, elles tirent des sortes de mélodies plaintives, qui leur servent soit à appeler leurs camarades, soit à effrayer les singes pilleurs de maïs. Les proverbes de la tribu et les énigmes posées aux enfants sont aussi un élément de culture. On leur demande, par exemple: « Qu'est-ce qui ne peut être cueilli? » — réponse: l'eau; ou « qu'est-ce qui ne peut être grimpé? » réponse: une baguette. » Voici un exemple de proverbe éducatif à l'usage des jeunes filles qui pourraient écouter et suivre un gars d'une tribu étrangère: « La flèche venue de là percera ici. »

La fillette sud-africaine vit en contact étroit avec la nature; elle sait le nom de chaque plante, de chaque oiseau, de chaque animal de la forêt, sait très bien reconnaître les végétaux de même espèce, mais de genres différents, et dit: « ils sont frères et sœurs. » Parmi les plantes dioïques, l'enfant différencie l'exemplaire mâle de l'exemplaire femelle.

Les petites négesses possèdent des poupées faites de deux écorces d'oranges cafres réunies par des fibres; elles les parent d'un chiffon et de colliers de perles ou de baies, les portent sur leur dos comme on porte les poupons et leur donnent un nom. Si une fillette s'empare de la poupée d'une camarade, c'est un drame pour la mère dépouillée, car elle croit fermement que ce rapt portera malheur aux enfants véritables qu'elle aura plus tard. Pour éviter de telles catastrophes, la tribu punit d'une amende les parents de la voleuse.

Les fillettes travaillent de très bonne heure au ménage et aux champs; elles cueillent les feuilles d'une plante sauvage à goût d'épinard, ramassent de petits fagots de bois mort, déterrent et épluchent les arachides, vont chercher l'eau, et l'usage veut que la première cruche qu'une enfant rapportera à la maison soit offerte au père avec quelque cérémonie. Plus tard, elle fait de la poterie, des paniers, du tissage, et est généralement très adroite de ses doigts. Peu à peu elle connaît tous les travaux du ménage et du kraal, et commence dès son mariage à trimer très durement. Car la femme Bantou travaille beaucoup. L'homme, quand on lui demande: « Et toi, que fais-tu? », répond presque toujours: « Je suis assis. » Sauf dans les villes où il faut qu'il travaille, il bâtit la hutte, tresse les nattes, assouplit la peau d'antilope dans laquelle la mère couchera l'enfant, et puis il se repose le reste de sa vie, ou peu s'en faut. Ce détail pittoresque m'a été donné par la femme d'un missionnaire de retour de chez les Bantous. Elle ajoute que dans la tribu, dans la famille, le personnage principal, toujours honoré et consulté, c'est la grand'mère.

V. Delachaux.

[1] Voir notamment le rapport présenté par Miss E. D. Earthy, au VIe Congrès mondial de la Ligue Internationale pour l'Education nouvelle (Nice, juillet-août 1932).

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

Colombier. — Les paroisses de l'Eglise indépendante du canton de Neuchâtel doivent actuellement se prononcer sur la question de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisses. En vue d'éclairer l'opinion publique à ce sujet la Section de Colombier et environs de l'A. S. S. F. organisa le 28 février une causerie publique sur la *Collaboration de la Femme dans l'Eglise* plus spécialement sur l'éligibilité des femmes en matière ecclésiastique par Mlle Burkhardt, conseillère de paroisse à Genève. Cet intéressant travail, très complet et se basant sur les expériences faites à Genève fut fort apprécié.

M. Q. W. R.

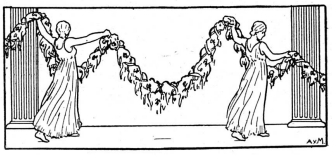

A travers les Sociétés

L'Union chrétienne de jeunes filles de Genève

nous renseigne sur son activité durant l'année 1932. Mlle de Keyserling, après treize années d'activité, a donné sa démission de secrétaire, et se consacre au Foyer fraternel qu'elle vient de fonder au numéro 11 du quai Capo d'Istria. La cheftaine de la troupe des éclaireuses unionistes, Mlle Liliane Bonnard, restée ainsi seule secrétaire, se consacre spécialement aux cadettes. Le chalet de Morgins, où une quarantaine de cadettes ont passé les mois d'été, sera loué à nouveau cette année et l'allocation au poste de secrétaire des Amies de la jeune fille à Montana sera maintenue. Cette secrétaire, Mlle Etienne, accomplit là-haut un travail utile auprès des jeunes filles malades et isolées.

J. V.

Office suisse pour les Professions féminines.

Le dernier rapport de cet office nous donne d'intéressantes précisions sur l'activité de cet utile organisme. Les soucis financiers assombrissent l'horizon, mais l'activité du Secrétariat ne semble pas en avoir souffert. La question du personnel de maison. soit l'enquête et le rapport de Mlle Nelly Mousson, le rapport définitif de Mlle Jaussi et sa remise à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ont constitué une importante tâche. A ce même Office, et sur sa demande, a été remis un préavis concernant le travail des enfants dans le ménage. Pour assainir les conditions du travail des employées de maison, le projet d'un secrétariat spécial est à l'étude.

L'enquête par questionnaire sur le travail donné à domicile par les soins d'Associations féminines a fourni une documentation intéressante. De précieuses informations ont été aussi obtenues quant aux répercussions économiques de la protection de l'ouvrière. Un contrat-type d'apprentissage pour employées de restaurants populaires a été soumis à un grand nombre de restaurants sans alcool et adopté par quelques-uns. Une circulaire a été envoyée à tous les services sanitaires cantonaux demandant leur coopération pour l'amélioration des conditions de la profession de sage-femme. L'Office s'est aussi préoccupé de la situation des auxiliaires privées des services postaux.

Nous renvoyons au rapport lui-même pour tout ce qui concerne les autres activités de l'Office et les données recueillies sur certaines professions.

J. V.

Soroptimist-Club de Genève.

Chacun sait que cette organisation, d'origine américaine, est une Association de femmes exerçant une profession — une par branche professionnelle. Son but est de soutenir et d'encourager chez les femmes l'amour de la profession et la solidarité. De l'intéressant rapport annuel de la présidente, Mme Bondallaz, nous relevons spécialement ce qui a trait aux exposés et aux discussions organisés lors du repas en commun mensuel, sur ce sujet d'une troublante actualité: comment concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale?

« ... Les points de vue ont été très différents suivant les milieux, les professions et les attaches familiales, et les appréciations très diverses; toutefois, dans la majorité des cas, nous avons pu nous rendre compte que, pour des femmes d'élite comme nous en possédons, ce n'est, en général, pas la profession, ni la famille, qui souffre de ce cumul, mais la femme qui vit une double vie, et se dépense en conséquence afin de ne laisser ni l'une ni l'autre en souffrance. Nous avons pu aussi déduire des explications, je dirai plus, des confidences faites librement et en toute simplicité, que. si la femme enlève quelque chose d'elle à son foyer du fait de ses occupations professionnelles, elle y apporte d'autre part un enrichissement moral par tout ce qu'elle acquiert au dehors... » (Extrait du rapport présidentiel pour 1932.)

J'ajoute que les Soroptimistes genevoises m'ayant aimablement conviée à une de leurs agapes, j'ai été impressionnée et intéressée très fortement par la valeur sociale et morale de ces professionnelles triées sur le volet, par l'intelligence et la clarté des débats et par la sincérité, que l'on sent être absolue, de leurs propos.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 27 mars:

Genève: Société des Nations, midi: Ouverture de la IXe session du Comité de Protection de l'Enfance (séance ouverte au public).

Mercredi 29 mars:

Genève: Ligue suisse des femmes abstinentes, au local de l'Union des Femmes, 20 h. 30: Causerie de M. le Dr Revilliod sur la revision de la loi sur les auberges. Séance publique.

Vendredi 31 mars:

Lausanne: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2, rue du Lion-d'Or (Lycéum-Club), 20 h. 30: Cinquième et dernière leçon du cours de droit et d'instruction civique: *De la manière de faire un testament*, par Mlle Linette Comte, avocate.

Lundi 3 avril:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *Le travail de la femme mariée* (à propos d'un projet de loi excluant les femmes mariées des postes de fonctionnaires). Discussion introduite par Mme Bondallaz, inspectrice des écoles enfantines, Mlle B. Berney, directrice d'écoles primaires, et d'autres oratrices encore.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes
GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération
Des auditrices sont admises à tous les cours
Semestre d'été: 19 avril au 5 juillet 1933
Culture féminine générale. - Préparation aux carrières d'activité sociale. de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires-secrétaires, Laborantines. - **Le Foyer** de l'Ecole reçoit des étudiantes de l'école comme pensionnaires. - Programme 50 c. et renseignements par le Secrétariat de l'Ecole, rue Charles Bonnet, 6.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE